



Institut St-Berthuin
"Association des Parents du
Secondaire"
Fond de Malonne, 129
5020 Malonne

Réunion du 15 décembre 2009

Présents : Annick Horman, Isabelle Hanotte, José Pirson, Véronique Hougardy, Marie-Jeanne Petiniot, Chantal Van Pachterbeke, Philippe Folcque, Stéphane Beaune, Thierry Lebrun.

Excusés : Marc Engelen, Bénédicte Humblet, Philippe Liégeois, Karine Ysebaert, Etienne Hilson, *Yves Darge*, Claire Delmée.

Communication avec la direction

Exercice incendie : les pompiers ont été recontactés par Mr Lebrun, ce sujet sera à l'ordre du jour du CPPT (= Comité Prévention Protection Travail) de janvier. Un système de signalisation doit être mis en place dans l'école, les pompiers pourraient aider à la concrétisation des consignes d'évacuation. Mr Lebrun espère organiser un exercice incendie d'ici la fin de l'année scolaire avec l'aide des pompiers ! Pose de pictogrammes à prévoir.

Les endroits qui pourraient poser problèmes sont : la cage de verre et la cafétéria (travaux en 2010)

Grippe : il n'y a pas plus d'absentéisme signalé que les autres années et pas spécialement à cause de la grippe, rien de particulier sur ce sujet.

Résultat de l'audit amiante : Mr Lebrun a renvoyé un courrier à **Vinçotte**, mais il n'a pas encore reçu leur rapport. Leurs premières conclusions étaient très rassurantes, il n'y a pas d'amiante dans l'école sauf en matière inerte ce qui ne pose pas de problème sauf lorsqu'il faudra évacuer les débris des travaux futurs, il n'y a rien dans les plafonds.

Pour le Hall, une inspection technique du mur d'escalade va être faite sous peu par Vinçotte (200€/ visite)

Avertissement de l'école en cas d'absence : chaque fois qu'il y a un doute, l'école prévient mais pas systématiquement. Au niveau des absences ce sont les éducateurs qui suivent les mots d'excuses. Pour les 2 premières ou 2 dernières heures où les profs sont absents, s'il n'y a pas de mots des parents l'autorisant l'élève reste à l'étude. Sauf au premier degré où tous les élèves doivent rester à l'étude. Les parents doivent prévenir l'école le matin que leur enfant sera absent. Si

absence non justifiée lors d'une interro, 0/10 noté par le prof. C'est à l'élève à contacter le prof. Pour sa remise en ordre.

Panneaux d'affichage (à l'entrée et aux sorties de l'école pour améliorer la communication).

Luc Donckers s'en occupe. Ils seront mis sur les piliers à l'entrée ou avant la grille à gauche en sortant et sur la porte cochère vers la sortie à la hauteur du conducteur, sur un panneau en bois marin pour pouvoir y fixer (punaiser ou coller) des A3 plastifiées, ou récupération des chutes des panneaux de la salle des profs. Mr Lebrun relance Mr Donckers à ce propos.

2 propositions de dates pour le souper gastro : le samedi 6 mars ou le 24 avril, (**!!! risque de problème de parking à cette date il y a un spectacle des Vrais Amis...**) Zgoudi téléphonera à Luc Donckers pour connaître les disponibilités de la cafétéria.

Date pour une conférence : (sur « Les troubles de l'apprentissage ») voir aussi avec Mr Donckers les disponibilités de la salle des fêtes ou alors voir via l'Hénam pour l'auditoire de 111 personnes (Stéphane se charge de prendre contact). On retient la date de jeudi 25 février.

Remarque par rapport à **l'orthographe d'un prof** (cfr mail envoyé à l'AP), Les réunions de l'AP ne sont pas le lieu pour délibérer de ce sujet (de plus, en se renseignant, il s'agissait d'un stagiaire et non pas d'un prof en particulier), Marie rappelle que cela n'est pas le rôle de l'AP d'intervenir dans ce cadre-là. Conseiller aux parents d'aller voir le prof directement. L'association de parents n'est pas un tribunal pour enseignant.

Le conseil de participation (= 6 membres du P.O., 6 Parents, 6 élèves, 6 enseignants.) a été relancé l'an dernier, mais cela ne marche pas très bien à St Berthuin. Mr Lebrun trouve surtout qu'il est dommage de ne pas avoir de conseil des élèves, cela avait bien marché au tout début, il y a +/- 10 ans. Actuellement, il n'y a pas non plus de délégué de classe désigné.

Une autoévaluation du fonctionnement de l'école a été effectuée par le biais d'une enquête, elle a été dépouillée et va être discutée en conseil de direction (= 2 directeurs, éducateurs, 4 profs/ cycle). Dès janvier, un travail sera fait à partir de cette évaluation pour relancer une dynamique de fonctionnement dans l'école. Les profs ont une salle des profs qui permet des concertations, un conseil de direction a lieu tous les mois minimum et une ou deux fois pendant les vacances. Les rapports sont transmis à tous les profs dans leurs casiers.

Marie interpelle Mr Lebrun par rapport aux différents projets reçus à l'AP lors du lancement de l'appel à projet **pour savoir si l'école peut aussi libérer des fonds pour les projets de type matériel**. L'école reçoit des budgets de fonctionnement et elle peut aussi soutenir des projets par exemple pour les ordis, le piano, mais tout est une question de priorité, cela peut être réalisé plus tard.

Mr Lebrun nous dit que 2 tables de ping-pong seront prises en charge par l'école. Pour les ordis, il y a déjà trois salles d'équipées pour 3 classes (75 ordis qui fonctionnent) ainsi que certains ordis par classe et un accès internet dans chaque classe. Pour 2009, les budgets sont clôturés. Pour 2010, il est prévu de changer le

meubler de la cafétéria, de refaire la peinture du 5^{ème} étage : les murs extérieurs qui s'effritent, des fenêtres sont aussi à changer.

L'argent que reçoit l'école sert en priorité pour le bâtiment, le personnel et ce qui reste est utilisé pour le pédagogique. La période des grands travaux est pratiquement terminée, le pédagogique va reprendre plus de place.

Conseil d'administration

Vote pour les projets :

Marie distribue une feuille avec différents critères: l'intérêt pédagogique, le nombre d'élèves concernés, le degré d'engagement des profs dans l'école ou dans l'AP, financement partiel ou total, autres possibilités de financement, un ou plusieurs projets satisfaits dans le passé.

José propose comme critère supplémentaire que les interventions financières de l'AP reviennent plus directement chez les parents.

Les projets ne sont pas vraiment détaillés mais ils correspondent plus à des demandes matérielles

Nous détaillerons l'an prochain dans le descriptif de l'appel à projet, ce que nous « entendons » sous le mot PROJET.

Après délibérations et discussions, les projets suivants sont retenus :

Mme Descamps et les logiciels ELSA : 800 euros

Mr Riguelle et sa pièce des rhétos : 400 euros

Mr Avril et la piste de saut en longueur pour l'athlétisme : 1750 euros (Possibilité d'un accord financier à suivre avec l'Henam via Stéphane. qui demandera un plan plus détaillé à Bruno Avril. Bruno peut nous contacter pour une aide physique, lors des travaux à réaliser.)

Mme Woltèche et Mr Marchal pour le voyage à Liège avec la visite du tribunal : 155 euros.

Cela nous fait un total de **3.105 euros**.

Suivi des commissions :

Beaucoup sont absents et nous ne pourrons donc pas faire durant cette réunion le tour de chaque commission.

Lasagnes : Bénéfice de +/- 1800 euros pour l'AP et de 600 euros pour les rhétos.

Assuétudes : Karine n'est pas là pour en parler, pour organiser une conférence cette année, les délais risquent d'être trop courts...

Conférences à organiser en 2010 :

Tout le monde est d'accord pour organiser à l'Hénam une conférence sur les difficultés d'apprentissages. Marie est d'accord pour en être la conférencière (gratuitement).

Auditoire sera réserver pour le jeudi 25 février (après le carnaval), Stéphane demandera les prix et si la date est libre.

Marie prendra contact avec Joëlle Bokiau pour voir comment elle faisait les autres années, pour la pub (ex : journal des directeurs), voir pour faire des affiches. Isabelle prend contact avec Karine pour organiser ensemble avec Marie la conférence.

Stéphane s'occupe de la logistique du local (réservation, clés, prix, etc...)

Qui reprend les news ? (aux parents et au PO)

Rôle du président ?

José veut bien essayer de les rédiger.

Philippe se charge d'avertir le PO qu'il y a une nouvelle présidente.

Aide financière accordée à 3 élèves pour les aider à avancer l'argent de leur voyage *de rhéto en 2010* (poser la question à Mr Lebrun sur l'existence d'un service social), ils rembourseront l'AP qui leur a prêté l'argent (voir avec Yves qui a réglé l'histoire) et préciser les missions de l'AP : prévoit-on à l'avenir une certaine somme pour aider les élèves ?

Divers :

Questions pour Mr Lebrun (pour la réunion prochaine) :

- Cours donnés 2h d'affilée sans pause
- Les enfants de première pourraient-ils avoir la possibilité de mettre leur cartable dans un local ? (car leurs cartables sont très lourds ex : laisser les dictionnaires dans les classes) et ont encore un besoin énorme de mouvements (course.)
- Casiers fermés pas accessibles et problème d'horaire pour y accéder.
- Fin des cours à l'heure pour les profs... Donc début du cours à l'heure pour les élèves...
- Repas dehors parce que les files de repas sont trop longues : organiser 2 files : repas et dago, 2 services ? (bruits ?), pas assez de temps de récréation...
- Fixer la date de la prochaine opération lasagnes.

Date de notre prochaine réunion : Le jeudi 21 janvier 2010 à 20h

Secrétaire du jour : Isabelle Hanotte